

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DVC-ART-2017-020 R-1
Direction de la vie communautaire
Service des arts et de la culture
Objet : Demande de crédits pour l'événement du Quai de la relève – Surface 2017
Date : 12 septembre 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Par sa résolution CV-2017-00-16, le conseil de la Ville autorisait le contrat de production de l'événement « Le Quai de la relève » à Evenma pour un budget préalablement établi à 222 300 \$ avant taxes pour l'année 2017. Le contrat visait les services professionnels pour la production et la programmation de spectacles, la direction artistique et la mise en scène ainsi que la gestion d'un événement à grand déploiement.

Le bilan de l'événement 2017 confirme que les objectifs de revenus autonomes ont été dépassés tant au niveau des revenus de commandites que des ventes de bar. Ces revenus additionnels ont entraîné des dépenses supplémentaires pour l'achat de biens et services et ont permis d'ajuster le budget de production en conséquence.

Afin de rencontrer les dépenses relatives à ces frais additionnels, il faut augmenter de 19 145 \$ les revenus provenant des commandites et des bars aux postes budgétaires 01-234-71-117 et 01-234-71-103, et augmenter du même montant les crédits attribués au poste de dépenses 02-782-29-447.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Autorisation du conseil de la Ville :

CV du 2 octobre 2017

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts	Impacts	2017	2018	2019
Frais additionnels (02-782-29-447)		19 145 \$ (montant taxes nettes)		
Revenus				
Revenus des commandites (01-234-71-117)		6 000 \$		
Revenus des bars (01-234-71-103)		13 145 \$		
		19 145 \$		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-782-40-447
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2017 2018 2019

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 12 / 09 / 2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Il est requis que la demande de crédits additionnels soit à l'ordre du jour du conseil de la Ville du 2 octobre 2017 de manière à rencontrer les engagements financiers encourus cet été.

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence


RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels de 19 145 \$ \$ au poste 02-782-29-447 afin de rencontrer les dépenses afférentes à la production de l'événement du Quai de la relève – Surface 2017, ce montant correspondant aux revenus additionnels des commandites et des bars aux postes 01-234-71-117 et 01-234-71-103.


Liste des pièces jointes :

Préparé par : Nathalie Ouellet Titre d'emploi : Chef du Service des arts et de la culture

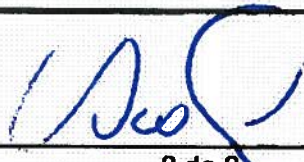
Recommandé par :

 Nathalie Ouellet Chef du Service des arts et de la culture		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi

Commentaires :

Signature de la Direction :  Date : 01/10/2017

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 02 / 10 / 2017